

# Révision du P.L.U. RP2 - 3/03/17

## Révision du P.L.U. Réunion publique n°2 vendredi 3 Mars 2017.

La qualité sonore de notre vidéo n'est pas toujours satisfaisante en raison du brouhaha dans les échanges. De plus, la salle ayant été laissée éclairée, la captation de la présentation sur écran du cabinet Espace Ville est parfois imparfaite. Nous avons inclus la copie d'un fichier qui nous a été aimablement communiqué par le cabinet. Malheureusement, ce document n'est pas exactement celui qui a été utilisé. Bref, nous avons essayé de faire au mieux pour que cette réunion puisse être visionnée dans les meilleures conditions possibles.

---

• 00:03:00 •

### Première partie

#### Présentation de Philippe Albarède, Directeur d'étude au cabinet Espace Ville

• 00:24:00 •

Les 3 terrains 'susceptibles' d'être urbanisés :

1. les Sennillières : réalisation d'une résidence pour personnes âgées
  2. les Molières (face au centre Saint-Exupéry) : logements
  3. l'ouest de la Seigneurie : secteur d'urbanisation future
- 

• 00:37:00 •

### Seconde partie

#### Questions / réponses avec la salle

---



*Pour cette deuxième réunion (sur les 3 prévues obligatoirement par la procédure de révision du PLU), un effort notable a été fait pour encourager les Villiérains à y assister. Des bannières avaient été placées en centre ville. La salle a accueilli un public de plus de 50 personnes.*

*Sans surprise, on constatera que les décisions n'attendent pas les débats de la population pour être élaborées unilatéralement par la municipalité (en liaison avec le cabinet conseil) :*

- *Urbanisation des Sennillières : résidence pour personnes âgées*
- *les Molières (face au centre Saint-Exupéry) : logements*
- *l'ouest de la Seigneurie : secteur d'urbanisation future*

*C'est le premier point qui a suscité le plus de questions de la part du public.*

*L'urbanisation de la commune est présentée comme une contrainte incontournable, indépendante de la volonté de la municipalité car forcée par les lois Grenelle, ALLUR, etc.*

*Mais qui édicte ces lois ? c'est bien les mêmes familles politiques qui siègent à l'assemblée et au conseil municipal, non ?*

*Les politiques au niveau national sont bien menées par des 'représentants' appartenant aux mêmes groupes et partis politiques que ceux dont les conseillers municipaux se revendiquent, non ?*

*Visiblement, il leur est impossible d'assumer 'localement' ce que leurs 'ainés' imposent au niveau national. Il n'y aurait aucune solidarité politique entre eux? Non, visiblement. On baigne dans un total jeu de contradictions. Contradictions économiques. Contradictions idéologiques, qui prouvent la friabilité de leur engagement et leur incapacité à gérer 'dialectiquement' ce qui est bien une schizophrénie manifeste. Pour le dire autrement, c'est le règne du « c'est pas de ma faute! cela vient d'en haut! »... mais qui est « en haut » si ce n'est les cadres qu'ils soutiennent ?*

*Cette absence de cohérence intellectuelle et politique est le signe d'une immaturité politique patente. Pourtant, « local » ne veut pas dire « amateur », irresponsable vis-à-vis des contingences politiques globales. Le terme 'politique' n'est pas un gros mot. L'oublier, c'est dégrader son action d'élu de la république en la sous-estimant, en la caricaturant, en la vidant de sa propre matière et, au final, d'une grande partie de sa raison d'être.*

*L'ACPV renouvelle sa proposition de tenir gracieusement à la disposition de la municipalité l'intégralité du fichier vidéo, dans l'hypothèse où celle-ci souhaiterait l'utiliser dans l'intérêt du projet.*

*Comme d'habitude, l'ACPV procède à la mise en ligne de cette captation vidéo sur son site, ouvert à tous les commentaires et à toutes les réactions.*